

Le Bolley

Numéro 63, été 2020



Les filles du roi

Yvon Beulé nous propose dans son carnet du patrimoine, un texte fort intéressant qui nous présente « les filles du roi » sur lesquelles chacun de nous a déjà entendu des histoires. Découvrez la vérité sur ces femmes à marier. À lire en page 3.



Pierre Beulé

En 2019, Pierre Beulé a été « intronisé » dans l'encyclopédie numérique Wikipédia. Ce syndicaliste a, au début du 20^e siècle, été président de la « Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada » qui deviendra plus tard la CSN.



Les rapports annuels

Bien qu'ils ne seront pas présentés officiellement, faute de ne pas pouvoir tenir d'assemblée annuelle, nous vous offrons quand même le rapport financier de l'Association en page 5 et le rapport d'activités en page 12. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous joindre par la poste ou par courriel. Les coordonnées de l'Association se trouve au bas de cette page.

Claude et Yvan Beulé se sont mis au travail afin de vérifier si l'information contenue dans Wikipédia était juste.

Nous vous présentons dans ce numéro la première partie des résultats de ce travail. Je les remercie pour le travail qu'ils ont fait.

Trouvez la première partie de leur rapport en page 6.

D'où nous vient la fête de la Saint-Jean-Baptiste?

Quel est l'origine de la fête nationale du Québec. Notre ami Yvon Beulé s'est posé la question et nous offre le résultat de ses lectures sur la Saint-Jean-Baptiste.



Un texte des plus intéressants à lire en page 14.

Historique des relations et contacts entre les Beulé du Canada et les Bolley de Bourgogne.

À la page 16, Yvan Beulé nous offre une rétrospective des rencontres et communications avec nos cousins,

Ils nous ont quittés

Nous rendons hommage aux nôtres qui sont partis à la page 18.

Le mot du président...

Bonjour à tous!

J'espère plus que jamais que je vous trouve tous en santé malgré cette pandémie et que vous êtes bien adaptés au confinement et aux règles qu'elles nous imposent. Que les règles de distanciation ne vous empêchent pas trop d'avoir des nouvelles de vos proches. Bien qu'elles soient entrain de s'assouplir un peu permettant désormais les visites, en restant à l'extérieur et en restant à deux mètres de distance, nous devons nous contenter d'un signe de la tête et d'un mot de salutation. Fini les bisous et les empoignades, la vie ne sera peut-être plus jamais comme avant.

Cette fois nous pouvons vraiment nous servir de cette expression : suite à des évènements hors de notre contrôle...

Comme annoncé plus tôt sur nos pages Facebook, il n'y aura pas d'activité organisée par notre association cet été. Un rassemblement n'étant pas possible dans ces conditions. Nous devons entre autre chose participer à « La foire gourmande » à Ville-Marie, cette dernière a été annulée suite à une décision gouvernementale interdisant tous les rassemblements jusqu'en septembre. La recommandation de ne pas sortir pour les personnes de plus de 70 ans (personnes plus à risque de contracter la Covid-19) a aussi penchée dans la balance. La fédération nous a avisé que les assurances ne couvriraient pas les rassemblements et la possibilité d'une deuxième vague à l'automne sont toutes des raisons qui nous ont fait reporter l'activité annuelle à l'an prochain. Ce sera toujours à Ville-Marie, le weekend de la Foire gourmande soit le 15 août 2021. (Les endroits pour loger sont assez rare pour ce weekend alors réservez très tôt.)

Lors de la réunion spéciale du conseil d'administration pour reporter l'assemblée annuelle, ce dernier a voté une proposition reconduisant le C.A. pour une autre année où tous les membres sont renommés à leurs postes actuels. Ainsi, les membres du conseil conservent leurs postes respectifs pour une autre année.

Le recueil généalogique de l'Association a été mis à jour grâce au travail monstre de notre ami généalogiste Yvan Beaulé qui n'a plus besoin de présen-



tation. La nouvelle mouture de ce recueil est maintenant disponible sur le site web de l'Association. Vous le trouverez dans la section « Nos publications » sous l'item « L'artilleur canonier Lazare Bolley », cliquez sur l'image pour le consulter, vous pouvez aussi le télécharger. N'hésitez pas à le consulter et vérifier les informations concernant vos proches. Si vous trouvez un oubli, faites nous en part à info@beaule.qc.ca et nous procéderons aux correctifs nécessaires.

Vous trouverez dans ces pages, la première partie d'un travail de recherche que nos amis Claude et Yvan Beulé ont eu la gentillesse de faire sur Pierre Beulé. Il y a 100 ans, ce dernier a occupé la fonction de premier président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC) que nous connaissons maintenant sous l'acronyme CSN. Lorsque nous avons vu que l'encyclopédie Wikipédia lui a consacré une page l'automne dernier, l'Association s'est demandée si l'information était complète. Claude et Yvan se sont proposés pour le travail de recherche et ont réalisé un très beau travail bien documenté. Merci messieurs pour votre dévouement et le rapport que nous aurons le plaisir de découvrir dans ce numéro.

Un merci spécial à tous les membres du conseil d'administration pour avoir accepté de conserver leurs postes au sein de notre association pour une année supplémentaire.

Marcel Beulé, président.

Le carnet du patrimoine

LES FILLES DU ROI



Les filles du Roi ne sont pas ce que peuvent penser certaines personnes : des filles de joie.

On peut ainsi, grâce à la documentation officielle

et aux traditions familiales, suivre la destinée de la plupart de ces émigrantes. Dès 1662, Colbert étudie la possibilité d'intensifier l'émigration féminine et décide enfin d'ériger en système. Cette pratique d'ailleurs n'est pas nouvelle. L'Angleterre l'utilise couramment pour peupler ses colonies d'Amérique. Même en France, il est d'usage que les jeunes filles pauvres et orphelines des hôpitaux soient recherchées en mariage par des gens de condition, des bourgeois et des artisans à l'aise.

Colbert est au courant de cette coutume et s'en inspire pour organiser l'envoi et sélectionner les contingents de filles à marier vers la Nouvelle-France. Il s'engage à faire donner une dot, prise dans la caisse du roi, que chaque fiancée recevra



le jour de la signature de son contrat de mariage. Cette dot est ordinairement de 50 livres. Pour les jeunes filles destinées aux officiers méritants mais sans fortune, « le cadeau du roi » varie de 100 à 500 livres. De là vient le nom de « filles du roi » données à ces petites émigrantes. À cet octroi statuaire s'ajoute d'autres frais essentiels tels les dépenses préliminaires, les vêtements et la traversée avec un coffre contenant un trousseau

complet pour se mettre en ménage. Pour sa part, le conseil souverain de la Nouvelle-France fournit aux immigrées quelques vêtements conformes au climat et des provisions tirées des magasins du roi. Par la suite, l'intendant remet à chacune la somme de 50 livres, monnaie du Canada, en denrées propres à leur ménage.

Ainsi pourvues, près d'un millier de jeunes filles s'en vont en Nouvelle-France au cours des dix années de l'intense émigration de cette nature. Elles ne sont pas toutes Parisiennes car les autorités de la colonie choisissent surtout « des filles de santé robuste et habituées aux travaux de la ferme ».

Voici en résumé la provenance de la majorité de ces jeunes filles :

Ile de France (Paris) 314	Anjou 22
Normandie 153	Beauce 22
Aunis 86	Maine 19
Champagne 43	Orléanais 19
Poitou 38	etc.

Chaque année partent des ports de Dieppe et de La Rochelle des convois qui portent l'avenir de la nouvelle nation ! Quand les frégates françaises sont signalées aux approches du golfe, le gouverneur fait savoir par toute la colonie que des femmes vont débarquer. Les curés l'annoncent au prône de la messe dominicale, les seigneurs le font savoir dans les concessions. Alors les célibataires affluent vers la capitale. On a longtemps laissé fleurir la légende de ces colons avides qui, à la vue d'un navire, se précipitent vers leurs canots d'écorce, luttant de vitesse et se lancent à l'abordage pour conquérir les filles les plus robustes ou les plus aguichantes, selon le tempérament de chacun. Que de folklore et d'inspiration pour un roman mais la réalité est tout autre ! Les convois étant placés sous l'autorité d'une monitrice déléguée par un mandat royal et qui a reçu l'ordre de mettre, dès l'arrivée, les protégées du roi sous la tutelle des religieuses locales.



Les présentations

Au jour fixé, la cérémonie se déroule solennellement dans le grand salon du château du

gouverneur, en présence de ce dernier, de l'intendant, des principaux officiers et des dames de la société. L'honneur de faire les présentations est presque toujours conféré à madame Bourdon qui se dévoue particulièrement à l'œuvre de protection des « filles du roi » et des autres émigrées. Elle connaît le nom et les antécédents de chacune, ce qui lui permet dès l'arrivée d'exercer une orientation discrète. À chaque émigrante est assigné un endroit de séjour soit Québec, Trois-Rivières ou Montréal.

Dans les quelques semaines qui suivent l'entente réciproque a lieu chez le notaire la possession et la signature du contrat de mariage, cérémonie toujours émouvante où se retrouvent parents et amis. Puis les jeunes promises retournent au couvent, à l'hôpital ou chez les familles qui se sont engagées à les héberger jusqu'à la consécration religieuse du mariage. Les fiancés se fréquentent, apprennent à mieux se connaître. Il arrive parfois que l'un ou l'autre, ou les deux à la fois, regrettent ce premier choix dû à l'émotion, à l'énervement ou tout autre motif. Alors tous deux retournent chez le notaire et le contrat est annulé d'un commun accord selon une formule consacrée : « *Considérant qu'ils n'ont point d'amitié l'un pour l'autre et qu'il pourrait en résulter des désagréments, les parties déclarent l'entente passée comme nulle et de nulle valeur et comme chose non faite et non avenue; au moyen de quoi les dites parties s'entre quittent l'un l'autre sans aucune prétention de part et d'autres...* »

Fait cocasse : immédiatement après avoir rédigé un acte de ce genre pour annuler le contrat de mariage de Jean Bellet avec Madeleine Beaudoin, le notaire Séverin Ameau épouse lui-même la jeune fille et leur vie conjugale durera près d'un demi-siècle. Originaire de Courcival, dans le Maine, Madeleine Beaudoin avait émigré avec ses deux frères, Jean et René. Jean Beaudoin sera victime des Iroquois, le second René devient l'inséparable compagnon du découvreur Nicolas Perrot dont il a

épousé la belle-sœur !

Ces ruptures ne pas sont nombreuses et se règlent toujours à l'amiable. Bien peu de mariages se nouent à la légère, sous l'impulsion du moment. On préfère de part et d'autre, réfléchir et penser à l'avenir. On s'étonne aujourd'hui encore du succès de ces unions sur lesquelles repose le destin futur de tout un peuple. Des drames surgissent, inévitablement causés par des indécisions prolongées et ou malchances. Quelques « filles du roi » tardent à trouver un époux; alors elles s'engagent comme domestique en attendant le compagnon de leurs rêves.

Toutes ces jeunes ont en commun une qualité, le courage. Bien peu ont failli à la tâche. Pourtant on se demande parfois comment certaines d'entre elles ont pu résister



au climat rigoureux et aux conditions de vie parfois dangereuses qui leur étaient imposées. La grande majorité fonce vers l'aventure et ces femmes s'entraident mutuellement aux moments d'épreuves. D'ailleurs celles qui viennent de la même région cherchent à épouser des colons qui se sont établis au même endroit. Quand on scrute le recensement de 1681, on constate par exemple, que des quinze colons qui se sont établis dans la seigneurie de Lanouguère (Ste-Ane-de-la-Pérade), treize se sont alliés à des « filles du roi » venues du Maine et du Poitou.

Référence :

Raymond Douville et Jacques Donat Casanova

La vie quotidienne en Nouvelle-France

Le Canada, de Champlain à Montcalm

Librairie Hachette

Yvon Beaulé

Rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2019

Solde en banque au 31 décembre 2018

3 672,81

<u>Recettes :</u>	Cotisation 2018 (13 membres réguliers)	260,00	
	Cotisation 2018 (1 membres bienfaiteur).....	30,00	
	Cotisation 2019 (71 membres réguliers).....	1 420,00	
	Cotisation 2019 (15 membres bienfaiteurs).....	450,00	
	Cotisation 2020 (8 membres réguliers).....	155,00	
	Cotisation 2020 (1 membres bienfaiteur)	30,00	
	Don et échange U.S.A.	15,99	
	Activité 1 ^{er} septembre 2019 Magog.....	2 892,75	
	Total des recettes		5 253,74
	Total en caisse		8 926,55
 <u>Déboursés :</u>			
	Cotisation FAFQ	238,00	
	Assurance responsabilité.....	66,00	
	Solde FAFQ (état de compte)	3,18	
	Impression et envoi Le Bolley #60	354,53	
	Impression et envoi Le Bolley #61.....	344,38	
	Impression et envoi Le Bolley #62	335,31	
	Frais utilisation de Skype	119,88	
	Hébergement site web.....	92,30	
	Webnames.ca (5 ans).....	241,45	
	Registre des entreprises du Québec.....	35,00	
	Frais de poste timbres, case postale #214.....	74,42	
	Papeteries, copies.....	106,36	
	Assemblée générale 1 ^{er} septembre 2019	3 909,96	
	Logiciel HEREDIS.....	45,79	
	Total des déboursés		5 966,56
	 Solde en banque au 31 décembre 2019		2 959,99
	Solde chez Paypal au 31 décembre 2019		453,70
	Avoir disponible au 31 décembre 2019		3 413,69

Jacques Beaulé, trésorier

PIERRE BEAULÉ (1872-1957), reconnu par WIKIPÉDIA, comme un des premiers grands syndicalistes québécois...

PIERRE BEAULÉ était, au début du 20^e siècle, un chef de famille très engagé dans les œuvres caritatives de son milieu, soit les paroisses de la basse-ville de Québec.

Lui et la majorité de ses co-paroissiens œuvraient dans les grandes usines de la chaussure, très nombreuses à l'époque. Dans son atelier, il ne tarda pas à se présenter comme chef de file dans l'organisation des luttes visant l'amélioration des conditions de vie d'une classe ouvrière devenue avec les années toujours plus nombreuse et toujours plus pauvre.

C'est à ce grand homme que PAUL BEAULÉ, un de ses petits-fils et ancien président de l'Association des descendants de Lazare Bolley, rendait hommage soulignant avec justesse son engagement social exceptionnel. (Voir : LE BOLLEY, no. 7, Juin 1993, pages 8 et +).



photo Pierre Beaulé, WIKIPÉDIA

Il en va de même pour un autre témoignage, celui-là en ligne, et signé par Chantal Beaulé, une autre descendante du patriarche PIERRE BEAULÉ. (Voir: GOOGLE : L'histoire du syndicaliste Pierre Beaulé.)

PIERRE BEAULÉ, pionnier du syndicalisme catholique maintenant reconnu par les grands médias modernes. (Voir: WIKIPÉDIA; Le syndicaliste Pierre Beaulé)

C'est justement suite à la parution en ligne de ce bref résumé biographique de PIERRE BEAULÉ qu'on revient sur la vie et l'œuvre de ce grand syndicaliste du début du 20^e siècle. Merci à WIKIPÉDIA, cette encyclopédie moderne collective et collaborative, de nous donner cette occasion en même temps que de nous fournir de nombreuses pages documentaires sur l'implantation du syndicalisme catholique au Québec.

Et plus encore, le temps est tout désigné pour présenter un portrait plus complet de ce grand personnage syndical étant donné que la Confédération des syndicats nationaux (CSN), autrefois la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC) s'apprête à célébrer le centenaire de sa fondation.

Le résumé biographie présenté par WIKIPÉDIA est des plus instructif et très bien référencé. Cependant cette courte lecture laisse le lecteur un peu sur sa faim. On sent vite le besoin d'en savoir davantage sur le cheminement de ce jeune chef ouvrier, chemin qui l'a mené jusqu'à la présidence du premier grand syndicat catholique national. Et ceci en quelques années seulement.

Pour ma part, je ressors de cette lecture avec trois questions principales :

PREMIÈREMENT, Les historiens disent qu'il a été choisi « par acclamation » comme président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada à son congrès de fondation, en l'année 1921. La question immédiate étant : quelle réputation et quelles qualifications amènent ce monsieur aussi promptement et aussi unanimement à une tel poste?

DEUXIÈMEMENT, Cette présidence, (1921-1933) a été très mouvementée, à ce que nous dit l'histoire syndicale de l'époque. Comment l'a-t-il vécu?

TROISIÈMEMENT, après une longue période de douze années de travail acharné et pratiquement bénévole, il démissionne de ce poste en l'année 1933, dans des « circonstances particulièrement mystérieuses », Ce dernier point demande explication. Nous verrons.

Commençons par le commencement... PIERRE BEAULÉ, d'abord grand catholique pratiquant deviendra vite grand catholique militant.

Témoignage bien personnel. La vie familiale, paroissiale, et sociale de Pierre Beaulé m'a été racontée dans les années 1957-59 par un témoin privilégié en la personne d'un de ses fils, le Père Paul-Émile Beaulé, O.M.I.

À ce temps-là, j'étais étudiant au Séminaire Universitaire Saint-Paul d'Ottawa, lui était mon professeur en Histoire de l'Église. Missionnaire, il arrivait du Basutoland où il avait travaillé à la fondation de l'université nationale.

Ses récits sur la vie de son père étaient bien vivants, Pierre Beaulé étant décédé depuis à peine deux ans. L'histoire allait à peu près comme suit. Catholique fervent et pratiquant, il avait été depuis toujours impliqué dans les œuvres paroissiales, principalement les œuvres caritatives et la préparation des retraites fermées. Un trait particulier de son dévouement : la pauvreté des familles ouvrières. Celles-ci étaient nombreuses et la sienne en était une. Cette préoccupation l'avait suivi lors de son inscription comme membre de l'Union des cordonniers-machinistes de son atelier. C'était en 1890. Il avait 18 ans.

Les syndicats de Québec à cette époque.

Ils étaient là, bien installés surtout dans l'industrie de la chaussure. On les appelait les syndicats nationaux et les syndicats internationaux, ces derniers étant plutôt américains. Bien évidemment, ces syndicats étaient dits « neutres » c'est-à-dire non-confessionnels. Avec eux et pour plus d'une décennie, de nombreuses grèves avaient produit un état permanent de conflits en même temps que très peu de profits.

Dans un tel atmosphère, plus d'un chef ouvrier avait reçu avec intérêt la lettre Rerum Novarum du Pape Léon XIII, lettre condamnant « la misère et la pauvreté qui pesait injustement sur la majeure partie de la classe ouvrière ». Elle condamnait aussi les excès du capitalisme et encourageait la formation de syndicats catholiques.

En 1901, étant encore empêtrés dans une longue grève dont l'objectif patronal était d'éliminer les syndicats, des chefs ouvriers, dont Pierre Beaulé, proposait alors l'arbitrage de l'Église, une formule nouvelle et toute « chrétienne » de règlement de conflits. La décision de ce comité d'arbitrage dirigé par nul autre que Mgr l'archevêque Louis Nazaire Bégin allait être une grande victoire pour les chefs des syndicats.

En effet, cette décision reconnaissait le droit pour les ouvriers de former des « unions ouvrières ». Une toute première reconnaissance officielle.

L'Église, le premier allié des ouvriers.

Comme suite à cette première action syndicale réussie, les autorités religieuses de Québec élaboraient un plan complet visant l'installation permanente de l'Église dans la formation et la direction des syndicats. Ce plan comprenait la fondation de cercles d'études devant enseigner les principes du syndicalisme catholique :

- la collaboration et la bonne entente entre les patrons et les ouvriers;
- la création de conseils d'arbitrage pour régler les conflits au lieu de la grève;
- la recherche d'un salaire « juste » ou « raisonnable » pour l'ouvrier.

Fondé en 1915, le premier cercle d'étude allait être dirigé par l'abbé syndicaliste Maxime Fortin. On retrouve le chef ouvrier Pierre Beaulé parmi les premiers participants.

L'apparition du chef ouvrier, organisateur né et orateur reconnu, Pierre Beaulé allait rapidement devenir chef de file dans le milieu ouvrier. Donnons la parole à un ancien confrère syndicaliste qui lui rendait un vibrant hommage quelques années plus tard :

« Lorsqu'en 1901 éclate le lockout de tous les manufacturiers de la chaussure de Québec pour exterminer les trois « fraternités » de tailleurs, monteurs et machinistes, Pierre Beaulé, encore relativement jeune syndicaliste, eu l'occasion, dans une réunion syndicale, de révéler à ses confrères sa nature de combattant catholique et sa confiance en l'Église. Il fut celui qui, ce soir-là, réussit à renverser l'opposition de vieux unionistes défiants contre l'offre d'arbitrage de Mgr le cardinal Bégin. »

« Il fut encore celui qui, après le règlement du conflit, permit l'accès d'un premier aumônier dans les fraternités de cordonniers de Québec. »

« Aussi, en 1915, lorsque l'abbé Maxime Fortin entreprendra de « catholiciser » le mouvement ouvrier de Québec, Pierre Beaulé sera encore la figure dominante sur laquelle il comptera pour atteindre ce but. »

« Pierre Beaulé travaillera ensuite à unifier deux camps unionistes opposés en un seul conseil central à allégeance catholique et, en 1917, il proposera et débattrà de la proposition permettant l'entrée officielle en fonction du premier aumônier général des syndicats de Québec : l'abbé Maxime Fortin. »

(ALFRED CHARPENTIER, Hommage à Pierre Beaulé. Journal LE TRAVAIL, Volume XXXXIII, no.42, novembre 1957.)

C'était la naissance du Conseil central des métiers du Québec.

En plus de se révéler comme leader éloquent et ardent, Pierre Beaulé venait d'accomplir la première partie du grand plan, pas tellement secret, de Mgr Bégin d'infiltrer et d'établir la direction de l'Église sur les unions ouvrières du Québec.

Il est important de se donner ici un bon tableau de ce tour de force de l'Église réalisé par ce brillant et dévoué chef laïc car il en sera de nouveau question plus loin, et plus tard, en 1933, lors de la démission de Pierre Beaulé de la présidence de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

Une grand idée est née chez les chefs ouvriers.

C'était l'idée de regrouper les forces ouvrières catholiques en une grande confédération nationale, le syndicalisme catholique ayant débordé les frontières du Québec pour rejoindre la région d'Ottawa. L'équipe des chefs au départ allait être composée de l'aumônier Maxime Fortin comme maître-d'œuvre, de Gaudiose Hébert comme président, de Alfred Charpentier comme secrétaire-trésorier et de Pierre Beaulé comme organisateur général.

On était à l'automne 1918.

Après une série de réunions de planification, on décidait d'un plan prévoyant la tenue de trois congrès régionaux préparatoires à un grand congrès de fondation devant se tenir en 1921.

Les 31 août, les 1^{er} et 2 septembre 1918, le congrès de Québec.

Il avait été longuement publicisé par l'Abbé Fortin à qui l'influent journal L'ACTION CATHOLIQUE de Québec avait ouvert grand ses pages.

« Un très grand succès couronna ces efforts : une centaine de délégués officiels participèrent au congrès et, par eux, près de 20 000 ouvriers. Les québécois formaient la majorité, mais tous les centres importants de la province étaient représentés. »

(MICHEL TÊTU, *Les Congrès qui décidèrent de la fondation de la CTCC. Relations industrielles*, Vol. 18, no.2.)

L'idée de travailler à la fondation d'une confédération nationale est reçue avec enthousiasme d'abord par les ouvriers mais surtout par les autorités religieuses représentées par Mgr Bégin et Mgr Roy.

Après une présentation statistique des effectifs ouvriers de l'époque préparée par Alfred Charpentier, on décidait, comme première phase d'action, de travailler à la conversion des syndicats nationaux et internationaux à la cause des syndicats catholiques. La tâche était énorme, ces derniers étant encore très minoritaires. Pour ce faire, on formait à l'instant des comités de propagandistes qui allaient être formés et animés par l'organisateur Pierre Beulé.

Le succès de ce premier congrès fut grandement reconnu par le quotidien LE SOLEIL, et surtout par la revue LA SEMAINE RELIGIEUSE qui affirmait : « **de cet accomplissement dépend pour une bonne part, l'avenir religieux du peuple canadien-français** ».

On voit la cause patriotique commencer à s'allier à la cause syndicale.

Les 20, 21, 22 et 23 septembre 1919, le congrès de Trois-Rivières.

Les actions des propagandistes ayant été très efficaces, ce deuxième congrès allait donner la preuve qu'on travaillait toujours dans la bonne voie. Plus de 120 délégués provenant de 63 associations et représentant quelque 30 000 ouvriers, telle était la participation.

On y faisait grand éloge à l'équipe des propagandistes dont le travail s'exprimait non seulement par une augmentation significative du membership mais surtout par le nombre de syndicats neutres qui s'étaient déclarés d'allégeance « catholique » au cours de l'année.

À travers les travaux de ce deuxième congrès, on y trouvait toujours le même enthousiasme quant au projet de fondation d'une confédération nationale.

On voyait encore le syndicalisme catholique élargir son champ d'action en approuvant une résolution devant faire demande au gouvernement fédéral concernant la frappe bilingue des timbres et du papier monnaie. On y ajoutait même une demande en faveur de l'établissement du système métrique à travers tout le Canada.

Un dernier mot de l'Abbé Maxime Fortin montrait la satisfaction générale au sortir de ce congrès : « **Il n'y avait jamais eu nulle part, une plus belle assemblée d'ouvriers catholiques** » (MICHEL TÊTU, *Relation industrielles*, Vol. 18, no. 2, page 206)

Les 17, 18, 19 et 20 juillet 1920, le congrès de Chicoutimi.

La représentation avait encore augmentée par rapport au congrès précédent : plus de 200 délégués représentant 40 000 ouvriers syndiqués. La forte délégation de Québec était venue, remplie d'enthousiasme parce que, à Québec les jours précédents, « on avait célébré la remise de décorations papales à l'abbé Maxime Fortin ainsi qu'aux syndicalistes éminents, Louis Émond et Pierre Beulé ». (Journal L'ACTION CATHOLIQUE, 16 juillet 1920)

On soulignait encore la progression du syndicalisme catholique en terme de nombre de membres mais surtout en nombre de syndicats, résultat du travail immense de l'équipe des propagandistes. « **Le chevalier Pierre Beulé fut très applaudi lorsqu'un hommage solennel lui fut rendu.** » (Revue RELATIONS INDUSTRIELLES, *Les congrès qui décidèrent de la fondation de la CTCC*. Vol. 18, n. 2., page 211)

En fin de congrès, on considère que la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada est virtuellement fondée par l'acceptation de la longue résolution suivante :

« La Convention décide de la fondation d'une Confédération générale comprenant : les syndicats particuliers, les corporations, les fédérations de syndicats et les conseils centraux. Cette organisation nouvelle portera le nom de Confédération nationale des Travailleurs Catholiques du Canada. »

On charge alors Alfred Charpentier de rédiger une première esquisse de constitution et le comité d'organisation composé de l'abbé Maxime Fortin et de messieurs Bélanger et Beaulé de préparer des assises de congrès général devant se tenir en la ville de Hull à l'automne de 1921.

Enfin, le grand évènement national : la fondation de la Confédération des Travailleurs Catholiques.

Le congrès de fondation tenu à Hull durera trois jours, les 26, 27 et 28 septembre 1921. Il regroupera pas moins de 200 délégués représentant 80 syndicats, quelques-uns de ceux-ci provenant de l'Ontario. Le syndicalisme catholique avait rejoint la région d'Ottawa au cours des dernières années. La représentation des ouvriers de la ville de Québec y était très nombreuse, leur représentation étant pilotée par trois des organisateurs principaux : Gaudioise Hébert, président du Conseil national des métiers du Québec, le plus gros syndicat de l'époque, ainsi que par l'animateur l'abbé Maxime Fortin et l'organisateur général, Pierre Beaulé. Alfred Charpentier président du Conseil central des ouvriers de Montréal dirigera la majeure partie des discussions.



Photo de groupe du congrès

Le cœur des discussions portera sur les articles du projet de constitution rédigée par nul autre que Alfred Charpentier, secrétaire de l'équipe depuis 1918. Le journal LE DROIT d'Ottawa publiera en détail les trois journées de discussion et déclarera ces journées de fondation de la Fédération des Travailleurs Catholiques du Canada comme étant un grand évènement national. « *C'était plus qu'un congrès d'ouvriers, c'était une grande manifestation religieuse, aussi de patriotisme et de fierté nationale, tout à la gloire de l'église canadienne-française.* » (JOURNAL LE DROIT, 29 sept. 1921, Lendemain d'un grand congrès.)

Les reportages ne signalent qu'une seule intervention de Pierre Beaulé dans les discussions. Une résolution ne reconnaissait pas le droit de grève aux pompiers de Québec étant donné le caractère de « services essentiels » Pierre Beaulé et bon nombre de supporteurs demandaient qu'on ajoute à cette résolu-

tion « que devrait aussi être déclarée illégale la contre-grève (le lock-out) » dans ce service et ceci pour les mêmes raisons ». Sur ce point, Pierre Beaulé, secondé de l'abbé Maxime Fortin, propose que le droit de grève soit remplacé par « l'obligation de créer un tribunal d'arbitrage à sanction obligatoire ». Se rappeler que l'idée de ce processus d'arbitrage faisait partie de la décision arbitrale de Mgr Bégin lors du règlement du premier conflit en l'année 1901. Une preuve supplémentaire de la fidélité du syndicaliste Pierre Beaulé à la doctrine de l'Église et à la parole de son évêque.

Pour Pierre Beaulé, le grand moment de ce congrès.

Le fait d'être choisi par acclamation pour le poste de président témoigne bien de la reconnaissance dont il est l'objet; d'abord et avant tout comme organisateur, comme homme chrétien, comme leader et chef ouvrier pleinement dévoué à la cause syndicale. Sa réputation était bien établie.

« Le choix de la ville de Québec comme chef-lieu de la Fédération nationale naissante était en même temps une reconnaissance de la vitalité du syndicalisme local dont Pierre Beaulé avait été l'un des principaux artisans ». ALFRED CHARPENTIER, Hommage. Journal LE TRAVAIL, OTTAWA, nov. 1957.

Douze années de présidence remplies de développement...de progrès...malgré les embûches.

Selon Alfred Charpentier, ex-confrère syndical, la gouvernance de Pierre Beaulé, *« c'était à la manière d'un pur apostolat social, c'était presque de l'action catholique avant la lettre. Orateur puissant et pittoresque en son langage rude d'ouvrier, les combats ne se comptent pas qu'il a livrés pour le bien-être de la classe ouvrière ainsi que pour promouvoir la paix industrielle. »* (Hommage à Pierre Beaulé, Journal LE TRAVAIL, Ottawa, nov. 1957)

On reconnaît ce même style dans les réflexions que Pierre Beaulé adresse aux propagandistes des syndicats de la CTCC aux pires temps de la crise économique. Il les invite à la compassion envers les ouvriers et leur famille, à l'invention de toutes sortes d'initiatives pour leur venir en aide. (Bulletin du Bureau Confédéral, Journal LA VIE SYNDICALE, Montréal, janvier 1933, Réflexions du président Pierre Beaulé)

Dans les mêmes réflexions, il insiste sur la nécessité *« d'étudier la complexité des questions économiques et sociales de l'heure, de rechercher les solutions dans les enseignements de l'Église, de faire en sorte que ceux qui comptent sur nous soient certains que nous mettons l'intérêt spirituel au-dessus de l'intérêt matériel. »* (Réf.: idem)

Étant en même temps organisateur du Conseil Central des métiers de Québec, Pierre Beaulé produit, au congrès de 1928, un rapport encourageant faisant état des progrès obtenus chez ce Conseil :

« Nos syndicats ont conclu, cette année, des contrats collectifs en nombre considérable. Il faut entendre, par là, que nous avons obtenu l'emploi exclusif pour nos membres et une échelle de salaires - sans parler du reste - garanties par des signatures légales. Ceci est du neuf dans le Travail Organisé du Canada (...)

Dans la construction, nous avons conclu au moins 37 contrats collectifs garantissant l'emploi exclusif à près de 2 000 hommes, sûrs de toucher un salaire d'au moins 10 sous de l'heure supérieur à celui payé aux autres ouvriers non syndiqués de la même catégorie. » (Revue LE RÉFLEXE, Édition souvenir du centenaire du Conseil central des métiers de Québec, 2018)

Tout indique que cette première décennie sera marquée par de grands progrès surtout dans le développement de nouveaux syndicats catholiques. Et qu'en plus, la jeune Confédération nationale sera vite reconnue tant au niveau national qu'international; son président Pierre Beaulé étant invité à participer aux travaux de plusieurs organismes du travail au Québec, au Canada et en Europe.

YVAN BEAULÉ, rédacteur

CLAUDE BEAULÉ, chercheur et analyste

Ex-Directeur : évaluation des facteurs relatifs à la vie privée au Commissariat de la Protection de la vie privée au Canada.

SOURCES et LECTURES

MICHEL TÊTU, Les congrès qui décidèrent de la fondation de la CTCC. Revue RELATIONS INDUSTRIELLES, Vol. 18, no. 2.

ALFRED CHARPENTIER, Hommage à Pierre Beaulé, Journal LE TRAVAIL, Vol.43, no. 42, le 1er novembre 1957

RAPPORT DU PRÉSIDENT, Journal LA VIE SYNDICALE 1928, Vol. 4, No. 11.

BULLETIN DU BUREAU CONFÉDÉRAL, Journal LA VIE SYNDICALE, Montréal, janvier 1932 et août 1933.

Revue LE RÉFLEXE, Édition souvenir du centième anniversaire du Conseil central, 2018

JEAN-PIERRE CHARLAND, La grève des cordonniers, 1925-26.

MARC-ANDRÉ BLUTEAU, La grève de 1926

JACQUES ROUILLARD, Les écrits de Alfred Charpentier 1920-1945.

PIERRE-OLIVIER MAHEUX, Histoire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Journal LE DROIT d'Ottawa, éditions des 26, 27, 28 et 29 septembre 1921.

WIKIPÉDIA, Dictionnaire biographique du Canada.

Rapport d'activités 2019



Au cours de l'année 2019, l'Association a tenu :

Un premier conseil d'administration le 25 mars.

Une assemblée générale au Cep d'Argent le 1^{er} septembre.

Un deuxième conseil d'administration le 1^{er} septembre.

Un troisième conseil d'administration le 18 novembre.

Elle a publié deux bulletins Le Bolley, les numéros 61 et 62.

Une révision générale de la base de données généalogiques.





Confinée au Népal, Odette Beaulé est en attente d'un rapatriement vers le Canada

Résidente de Saint-Georges et âgée de 68 ans, Odette Beaulé est à la retraite depuis les

huit dernières années. Partie à la découverte de l'Asie depuis le mois d'octobre 2019, celle-ci était bien loin de se douter que son voyage annuel d'une durée de six mois prendrait une tournure inattendue en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit présentement à travers le monde. Elle nous raconte aujourd'hui son histoire.

Ayant séjourné en Inde durant les cinq premiers mois de son périple outre-mer, la Georgienne a mis les pieds au Népal le dimanche 1^{er} mars alors que personne n'était encore atteint du coronavirus là-bas.

Ce n'est que peu de temps après que le pays a officiellement pris la décision de fermer ses frontières dans le but de protéger son peuple, une situation qui n'inquiétait pas la Beauceronne à ce moment-là.

« Le premier cas positif ici a été déclaré lors du mercredi 11 mars, lorsque j'étais à Pokhara, et tout s'est passé très rapidement par la suite. Quand j'ai réalisé que ça devenait de plus en plus sérieux, mon instinct m'a dit de partir en campagne, loin des grandes villes où la propagation du virus pourrait être plus dangereuse », explique Odette Beaulé

Désirant s'éloigner le plus possible de cette crise mondiale, cette dernière a d'abord fait le choix de visiter Bandipur, puis le village de Sauhara, situé à 200 kilomètres de Katmandou, où elle a loué une chambre dans la maison d'une famille locale.

« Le lendemain de mon arrivée, le propriétaire m'a annoncé que le Népal serait en confinement obligatoire pour un minimum de sept jours. Mes hôtes m'ont offert de me faire à déjeuner et à souper quotidiennement, puisque les restaurants seraient désormais fermés pour la semaine à venir », renchérit la principale intéressée.

Retour vers la capitale

Après avoir passé une dizaine de jours à cet endroit, du 20 au 29 mars 2020, Mme Beaulé a été

en mesure d'obtenir une autorisation spéciale de la part du bureau touristique de Chitwan pour pouvoir s'installer plus près de l'aéroport et d'ainsi se regrouper avec les quelque 150 autres Canadiens confinés sur place.

« Les autorités népalaises ont ordonné la réinstallation des ressortissants étrangers dans la capitale du pays en prévision d'un rapatriement. J'y suis donc allée en Jeep avec un conducteur privé. Sur notre chemin, on nous a demandé de nous identifier à deux reprises en l'espace de cinq heures, ce qui fut vraiment épouvantable et stressant. Une fois à destination, des militaires armés et des policiers arborant des masques se trouvaient un peu partout dans la ville », indique-t-elle.

En attente d'un rapatriement

Bien qu'elle se soit finalement installée dans la capitale tel que demandé par le gouvernement, la Georgienne d'origine a récemment été obligée de changer d'hôtel et de déménager dans le quartier commercial de Katmandou parce qu'il ne restait dorénavant que cinq touristes où elle se trouvait, dont des gens de l'Afrique du Sud et elle-même.

« Nous étions une douzaine au début. Les Australiens ont été les premiers à repartir chez eux. Les Allemands ont ensuite pu être rapatriés gratuitement et les Français, quant à eux, n'ont dû déboursier que la moitié de leur billet de retour, l'autre étant réglée par l'État », mentionne-t-elle

Le Népal ayant décidé de prolonger son confinement national jusqu'au 8 avril prochain et son interdiction d'accueillir les vols internationaux jusqu'au 15 avril, l'unique façon pour la Beauceronne de revenir au Canada actuellement est par le biais d'un avion de rapatriement.

« Un seul vol devrait avoir lieu cette semaine pour nous ramener à la maison. Le coût exact que je devrai payer de ma poche sera légèrement supérieur au prix des vols organisés pour les Canadiens en Inde, qui s'élève à environ 3 000 \$ par personne. C'est vraiment cher, mais je n'ai pas d'autre choix », souligne cette dernière.

Référence : L'Éclaireur 6 avril 2020.

LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN



d'été), alors que Noël est la journée la plus courte (solstice d'hiver), et que ces deux dates en particulier faisaient l'objet de festivités très spéciales.

La célébration de la Saint-Jean revêt, après la conquête de 1760, un nouveau sens. Elle permet aux colons français restés en terre d'Amérique de souligner d'une façon originale leur volonté de survivre comme groupe différent.

FÊTE DES CANADIENS-FRANÇAIS

C'EST EN 1834 QUE LA FÊTE PREND UNE ALLURE OFFICIELLE ET ORGANISÉE.

Cette année-là, Ludger Duvernay, futur fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, conçoit l'idée d'une fête nationale annuelle qui regrouperait les Canadiens-Français. Le soir du 24 juin, il organise un banquet de notables montréalais. Les convives portent des toasts à l'avenir des Canadiens-Français, de leur langue, de leur histoire et de leur foi. C'est en 1842 que la Saint-Jean s'élargira avec la première parade historique où sont évoquées nos gloires nationales.

En 1874, la fête connaît un succès exceptionnel, grâce à l'invitation lancée à tous les Canadiens-Français du Canada et des États-Unis. Le défilé s'étend sur presque trois milles (4.8 km) et se poursuit pendant trois heures. Un journaliste de l'Opinion Publique, journal de l'époque, a compté 131 drapeaux, 53 bannières, 31 corps de musique et 15 chars allégoriques.



Au début du XX^e siècle, la formule se raffine. La fête commence le 23 juin par le traditionnel feu de la Saint-Jean, suivent les concerts et discours où voisinent les sentiments religieux et patriotiques. Le lendemain, on retrouve inmanquablement une grand-messe, un défilé et différents banquets.

En 1924, apparaissent dans le défilé le petit Saint-Jean-Baptiste à la tête bouclée et son mouton. Désormais, eux aussi deviendront une institu-

Vieille tradition française, cette célébration a suivi nos ancêtres en terre d'Amérique et pris racine avec eux.

Voici à peu près comment les choses se déroulaient autrefois. Le 23 juin au soir, veille de la Saint-Jean-Baptiste, les villageois se réunissaient face à l'église paroissiale et y dressaient un bûcher d'environ trois mètres trente de hauteur. Pour ce faire, on utilisait surtout des éclats de cèdre qu'on couvrait par la suite de branches de sapin. Lorsque le bûcher se dressait fièrement au



milieu de la place, on invitait le curé à venir le bénir. Après les prières rituelles, celui-ci allumait le feu avec un cierge. Fusaient alors les cris enthousiastes des jeunes en même

temps que résonnaient des salves de coups de fusil. La fête s'amorçait, ponctuée par de jolies chansons du terroir et des danses auxquelles chacun se joignait avec gaieté.

D'après les historiens et les ethnologues, cette fête de feu nous viendrait du fond des âges. Peut-être d'aussi loin que l'âge de pierre. Les Phéniciens, les Romains, les Celtes avaient l'habitude de souligner les grands cycles du soleil en allumant des feux de joie.

Rappelons que le 24 juin correspond de façon générale au jour le plus long de l'année (solstice



tion. Dans chaque défilé, on les saluera toujours dans le dernier char de la parade.

Les Québécois regarderont

passer la parade pendant longtemps, jusque vers la fin des années soixante ce qui correspond avec la séparation du clergé et de l'état. La fête se modifiera alors et connaîtra, selon les années, différentes formules. On invitera les gens à descendre dans la rue et à participer à la fête, ce qu'ils feront progressivement à l'Ile Sainte-Hélène, dans le vieux Montréal, au Mont-Royal; à Québec sur les Plaines d'Abraham qui est devenu un site provincial très populaire. Et plus récemment, dans les quartiers, les villages avec les voisins, les amis et la visite. Nous venons peut-être de découvrir le vrai sens de la fête; ce qui permet



de faire connaître notre culture et nos artistes québécois.

Référence :

Désautels, Yvon
Les coutumes de nos ancêtres
Éditions Paulines 1984

Yvon Beaulé

Numérisation de photos... un héritage familial!

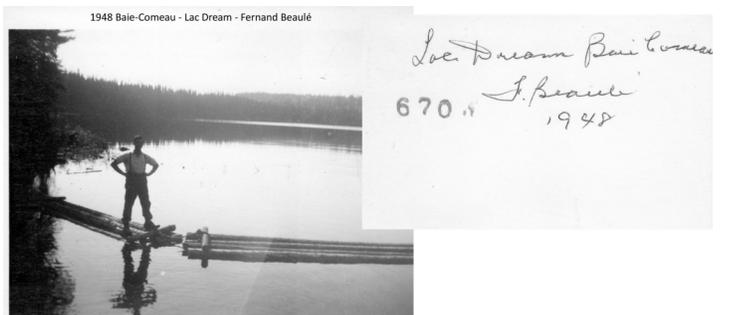
Peu avant de décéder, une tante à moi m'a fait parvenir une grosse boîte de photos, une sorte d'héritage. Il était clair qu'elle m'envoyait ses trésors, non pas pour qu'ils finissent dans le fond d'un grenier mais qu'ils soient partagés.

J'ai donc commencé à numériser les albums photos. Un grand nombre d'entre elles avaient des informations inscrites au recto. J'ai donc pris le temps de transcrire les notes à l'endos des photos numérisées. Ci-contre un exemple qui nous permet de voir le résultat une fois la photo numérisée et l'information transférées.

Il y a beaucoup trop de photos de familles qui deviennent de vieilles images sans importance parce que ne reconnaissant ni les gens ni les endroits, elles perdent tout intérêt.

Toutes ces photos numérisées, je les sauvegarde sur un site web où les cousins peuvent les consulter et les télécharger. Ainsi, elles feront partie du patrimoine de plus de gens qui pourront les transmettre à leurs enfants qui pourront à leur tour voir la « bette » de la grand-mère qui fut autrefois elle aussi une jeune fille, un bébé...

Marcel Beaulé



Historique des relations et contacts entre les Beulé du Canada et les Bolley de Bourgogne.

En ce temps de cloisonnement gracieuseté de monsieur Coronavirus, il ne sera pas possible de nous créer de nouveaux souvenirs d'activités de notre association.

Nous devons nous mettre en pause. C'est pourquoi nous vous proposons un retour sur les relations établies entre les Beulé canadiens et nos cousins les Bolley de la Bourgogne en France.

Cette relation a vu le jour bien avant la mise en service de notre association de famille, des Beulé se rendant au pays de l'ancêtre recherchaient déjà à rencontrer des cousins éloignés qui seraient restés en Bourgogne. Ils désiraient aussi, fouler la terre de notre aïeul.

Voici donc un résumé des interactions avec nos cousins Européens et américains :

1. 1983 Lucien Beulé, maire de Piopolis, fait partie d'une délégation intermunicipale qui participe à une rencontre franco-québécoise se tenant à Semur-en-Auxois. Lucien raconte au maire de Semur, monsieur Morlevat, touché par cette histoire, se lie d'amitié avec Lucien et lui fait rencontrer, Fernand Bolley, maire de Magny-la-Ville où les Bolley sont maires depuis des générations. Fernand Bolley, ne comprenant pas trop bien l'histoire de parenté avec des Beulé du Canada, demande à son fils Rémy de Dijon de venir l'accompagner pour cette rencontre. Lucien revient de Bourgogne avec les adresses de Fernand et Rémy.
2. 1985 Fernand Beulé, (mon frère), son épouse Agathe, son beau-frère Romuald Héroux et sa dame, projettent de passer par la Bourgogne lors d'un voyage en France. Je leur remet l'adresse de Fernand et Rémy Bolley que Lucien m'avait remise. Ils y font des rencontres très amicales.
3. 1990 Moi-même (Yvan Beulé) et mon épouse Pierrette, nous nous organisons un voyage en France avec la belle-sœur Agathe comme

guide. Nous rejoignons en France notre cousin Marcel Beulé et sa dame et, tous ensemble, nous rejoignons la famille de Rémy Bolley de Dijon où nous sommes attendus. Rencontre très amical et souper Bourguignons.

Rémy nous conduit à Marcellois où son fils David, étudiant, travaille. Il nous conduit aussi à Magny-la-Ville pour rencontrer son père Fernand.

4. 1991 Lucien Beulé et son épouse, accompagnés de leur fils Marc et sa copine rendent visite à Rémy Bolley et son père Fernand lors d'un voyage touristique en France. (Voir le reportage en page 8 du bulletin Le Bolley, numéro 4, mai 1992).
5. 1991 Vivianne Bolley-Messelet de Dijon, sœur de Rémy, que je ne connaissais pas encore, me rejoint par courriel pour me demander d'aider son fils Fabien, étudiant de 18 ans, dans l'organisation d'un voyage touristique prévu pour l'été 1992. il sera accompagné d'une amie et d'une cousine à lui, Haude Lionnetti, fille de Jeannine Bolley sœur de Vivianne et Rémy.
6. 1992 Leur voyage prend forme tel que prévu. Nous leur faisons visiter l'Abitibi et le Témiscamingue. Nous les invitons à venir avec nous et à participer à un grand rassemblement des familles Beulé américaines à Lewiston (Maine). Sont du même voyage Lucien Beulé et son épouse de Piopolis ainsi que la famille de Jacques Beulé accompagnée par sa tante Marguerite Beulé et sa cousine Georgette Beulé-Murphy. Au retour, Fabien Messelet et son groupe demeureront quelques jours à Piopolis, puis visiteront Québec et Montréal avant de retourner en France. Pour me remercier de ce service à son fils Fabien, Viviane Bolley s'offrit pour compléter le travail généalogique sur les ancêtres Bolley

pour voir à quelle génération nos deux lignées se rejoignent.

Par son travail de recherches aux Archives départementales de la Côte d'Or (située tout près de chez-elle à Dijon) elle a pu établir que les lignées remontaient jusqu'en 1603 avec comme ancêtre commun un nommé Jean Bolley.

Elle a pu aussi découvrir que les ancêtres étaient tous inhumés au petit cimetière de Millery à quelques kilomètres de Semur-en-Auxois.

7. 1993 Moi-même (Yvan Beaulé) et mon épouse Pierrette, nous retournons en Bourgogne pour jeter les bases de l'organisation d'une visite de groupe par l'Association des descendants de Lazare Bolley, voyage prévu pour l'été de l'année suivante.

Nous sommes hébergés pour quelques jours chez le couple Jeannine Bolley et Pascal Lionetti à Magny-la-Ville.

Jeannine est la fille aînée de Fernand Bolley, maire de Magny, et le couple demeure dans la maison ancestrale des Bolley dans ce village.

Durant ces quelques jours à Magny, le couple nous a fait visiter quelques châteaux de la région en plus de nous conduire à Epoisses où nous avons pris le dîner chez leur tante Marie-Louise Bolley-Boisseau, sœur de Fernand.

En soirée du dernier jour à Magny, Jeannine et Pascal, avait organisé un grand souper bourguignon où ils avaient invité Fernand Bolley, Rémy et Marie-Paule son épouse ainsi que le couple Viviane et Christian Messelet.

À l'invitation de Viviane, nous avons passé quelques jours à Dijon, où Viviane nous montra les grands tableaux de lignées de Bolley qu'elle avaient dressés avec l'aide de son mari Christian.

En plus, elle nous a fait visiter les Archives départementales où elle avait fait les recherches généalogiques.

Enfin elle s'offrait pour faire un programme complet de visites et d'activités pour le voyage de groupe de l'année suivante, incluant l'organisation des cérémonies prévues à la mairie et à la Collégiale de Semur-en-Auxois.

8. 1994 - - VOYAGE DE GROUPE organisé par

l'Agence de Voyages Lambert.

Le programme de rencontres officielles en Bourgogne a été réalisé tel que prévu; programme mené par l'équipe dirigée par Viviane Bolley-Messelet.

Il formait l'objectif premier du voyage, à savoir :

- L'installation d'une plaque rappelant le 260^e anniversaire de baptême de l'ancêtre Lazare Bolley sur les murs des fonds baptismaux de la Collégiale de Semur-en-Auxois.

- Une rencontre avec les autorités municipales de Semur-en-Auxois sous la forme d'une réception officielle par la mairie.

- Une visite du vieux cimetière de Millery où les ancêtres de Lazare Bolley ont été inhumés.

- Un souper-rencontre officiel offert par nos hôtes, les Bolley et les amis de Bourgogne.

(Voir le numéro spécial du bulletin Le Bolley, FRANCE 94.)

9. 1999 Visite chez Rémy Bolley de Marcellois par le couple Jeannette Beuley et son mari Mike Parish de Spring Hill (Floride).

(Voir reportage, bulletin Le Bolley, no 22, pages 16, 17, 18 et 19)

10. Été 2007 Norman Murphy et sa copine Suzanne rendent visite aux Bolley de Bourgogne. Ils sont reçus par Rémy Bolley et son épouse Marie-Paule. Ces derniers les conduisent chez Fernand Bolley à Magny-la-Ville.

(Voir le reportage VISITE EN BOURGOGNE et COMPLICITÉ BOLLEY-BEAULÉ, par Norman Murphy. Le bulletin Le Bolley, numéro 38, Hiver 2007-2008).

Suite à tous ces voyages, il s'est établi un bon réseau de correspondance entre les visiteurs Beulé et les hôtes Bolley.

Avec les années, plusieurs de ces correspondances se sont transformées en réseaux sociaux, Facebook et autres.

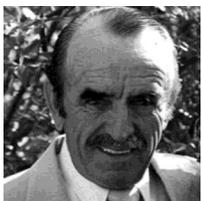
Yvan Beulé,
VILLE-MARIE
Novembre 2018

Ils nous ont quitté...



Au CHU - Hôpital St-François D'Assise, le 28 février 2020, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur Jean Hétu, conjoint de madame Danielle Beulé.

Il laisse dans le deuil outre sa conjointe, ses enfants: Roger (Ann Lane), Pierre (Pascale Krawczyk) et Christian (Kathy D'Astous); ses petits-enfants: Nicolas (Jessica Robitaille), Émilie (Vincent Gambaro), Carolane (Philippe Pelletier) et Rosalie; son arrière-petit-fils Charles; ses sœurs: Suzanne, Carmen et feu Gisèle; les enfants de sa conjointe: Benoît et Dominic (Véronique Tremblay), ainsi que ses petites-filles: Roxane (sa mère Myriam) et Kéliane; ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Thérèse (Hughes Blanchet), Françoise (Laurent Roy), feu Marcelle, feu Robert, François (Huguette Grondin) et René (Suzanne Marquis); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis.



La Coopérative funéraire du Témiscamingue vous informe du décès de monsieur Charles Beulé, époux de feu Noëlla Baril, de Laverlochère. Il est décédé le 26 décembre 2019 à l'âge de 87 ans.

Monsieur Charles Beulé laisse dans le deuil ses enfants : Francine (Claude Beulé), Sylvain (Christine Chabot), Sylvie (Michel Neveu), Marc (Isabelle Pichette) et Annie (Patrick Guil-

bault); ses petits-enfants : Stéphanie, Maité, Sheela, Vanessa, William, Marika, Joanie, Alec, Matthew et Kariane ainsi que ses 8 arrière-petits-enfants. Il laisse également son frère Réal (Colette Baril) de même que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis. Il est parti rejoindre son épouse Noëlla Baril, sa petite-fille Lindy Roy, ses frères et ses sœurs.

(Lignée : Josaphat Beulé, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques Bolley et Lazare)



Notre cher papa (pépé Roger Couture) âgé de 92 ans, nous a quittés en douceur dans la nuit du 30 avril 2020. Maman Louise Beulé était certes contente de te retrouver.

Nous ne t'oublierons jamais, veille sur nous tous. Sylvie (Gilles Therrien) Johanne (Claude Forget) et Alain (Nathalie Goguen).

Tes petits-enfants: Amélie et Maxime Therrien, Myriam et Marc-André Forget, Angélique, Gédéon, Victor et Hubert Goguen-Couture et leurs conjoints. Tes arrière-petits-enfants : Loïc, Alec, Livia, Ellia, Liam, Mallick et Emryck.

Frères, sœurs et belles-sœurs ainsi que tes nombreux neveux et nièces.



Au Centre d'hébergement St-Joseph de Rivière-du-Loup, le 29 mai 2020, à l'âge de 77 ans et 10 mois, est décédé

monsieur Paul-André Beulé, époux de dame Claire Bernier, fils de feu monsieur Raymond Beulé et de feu dame Simone Vaillancourt. Il demeurait à Rivière-du-Loup.

Il laisse dans le deuil, son épouse Claire ; ses enfants : Marie-Josée (Stéphane Pouliot), Geneviève (Yannick Castonguay), Kevin (Chloé Bossé-Landry) ; ses petits-enfants : Julien, Olivier, Ariane, Matisse, Lélan, Méggy, Mathilde ; son frère et ses sœurs : Jean-Jacques (Marie-France Boucher), Lise (feu Robert Bédard), feu Bernard (feu Céline Martel), feu Robert (Francine Guay), Marielle ; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Bernier : feu Léville, Nicole (Jacqueline Roussel), feu Yves (Marie-Claude Côté), feu Charles, feu Diane (Raynald Bélanger), Michel (Carole Malenfant), Brigitte (Stéphane Denis).

Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis des familles Beulé et Bernier.

(Lignée : Raymond Ulric Beulé, Ulric Achille, Clovis, Joseph, Jacques, Jacques Bolley et Lazare)

C'est avec un profond regret que nous annonçons le décès de Marie-Claude Beaulé (Laval, Québec), qui nous a quittés le 22 février 2020, laissant dans le deuil parents et amis.



Le 3 juin 2020, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Léandre Beaulé, époux de madame Diane Parent. Il était le fils de feu madame Lucienne Savard et de feu monsieur Roch Beaulé.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : François et Julie; son frère Yvon (Suzanne Guindon); sa belle-sœur Nicole Parent (André Baron); ses amis Gilles et Francine Vaudreuil, Michel Corriveau et Lise Dion, Laurente Jacques et Alain Jean; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et de nombreux autres amis

(Lignée : Roch Beaulé, Jean-Charles, Étienne, Augustin, Jacques Bolley et Lazare.)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 juin 2020, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Pierrette Bourgeois, épouse de monsieur Eugène Beaulé.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Chantal (Yves Bissonnette), Pierre (Joset Barbeau), Lucie (Michel Brodeur) et Martin (Chantal Landry), ses petits-enfants Michel, Alexandre, Christian, Madeleine, Stéphanie, Samuel, Nicolas et Alexis, son arrière-petite-fille Héloïse, son frère et ses sœurs Margot (Gaëtan Fortin), Antoine et Lucie ainsi que ses beaux-frères Gérard et Philippe



Un casse-tête en cadeau

En ces temps de pandémie, les gens retrouvent les passe-temps d'autrefois, bien que le casse-tête a toujours su trouver le cœur de nombreux d'entre nous.

Il est possible de personnaliser des casse-têtes afin d'en faire un cadeau qui sera plaisir à la personne qui le recevra. Nous pouvons trouver sur internet des logiciels qui vous permettront de créer une œuvre qui fera de votre casse-tête un objet unique. Le logiciel Krita (www.krita.org/fr) par exemple est un logiciel de dessin offert gratuitement sur internet.

Sur l'image nous voyons ma mère entourée de ses siens. Toute la petite famille s'y retrouve, c'est un assemblage de diverses photos des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Une fois l'assemblage complété il ne reste plus qu'à passer à l'étape fabrication.



Il existe via internet des compagnies spécialisées dans la fabrication de casse-tête. Puzzlesprint (www.puzzlesprints.com/ca) par exemple est en mesure d'imprimer et fabriquer votre chef-d'œuvre allant du petit casse-tête de 15 morceaux jusqu'à 2 000 morceaux.

Marcel Beaulé

C'était en mars 2020...

Les rues étaient vides, les magasins fermés, les gens ne pouvaient plus sortir. Mais le printemps ne savait pas, et les fleurs ont commencé à fleurir, le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver, le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt.

C'était en mars 2020 ...

Les jeunes devaient étudier en ligne et trouver des occupations à la maison, les gens ne pouvaient plus faire de magasinage ni aller chez le coiffeur. Bientôt il n'y aurait plus de place dans les hôpitaux et les gens continuaient de tomber malade. Mais le printemps ne savait pas, le temps d'aller au jardin arrivait, l'herbe verdissait.

C'était en mars 2020 ...

Les gens ont été mis en confinement pour protéger les grands-parents, familles et enfants. Plus de réunions, ni repas, de fête en famille. La peur

est devenue réelle et les jours se ressemblaient.

Mais le printemps ne savait pas.

Les pommiers, cerisiers et autres ont fleuri, les feuilles ont poussé. Les gens ont commencé à lire, jouer en famille, apprendre une langue, chantaient sur le balcon en invitant les voisins à faire de même, ils ont appris une nouvelle langue, être solidaires et se sont concentrés sur d'autres valeurs. Les gens ont réalisé l'importance de la santé et de la souffrance de ce monde qui s'était arrêté, de l'économie qui a dégringolé.

Mais le printemps ne savait pas.

Les fleurs ont laissé leur place aux fruits, les oiseaux ont fait leur nid, les hirondelles étaient arrivées. Puis le jour de la libération est arrivé, les gens l'ont appris à la télé, le virus avait perdu, les gens sont descendus dans la rue, chantaient, pleuraient, embrassaient leurs voisins, sans masques ni gants. Et c'est là que l'été est arrivé, parce que le printemps ne savait pas. Il a continué à être là malgré tout, malgré le virus, la peur et la mort. Parce que le printemps ne savait pas, il a appris aux gens le pouvoir de la vie.



Bibliothèque nationale du Canada, numéro international : ISSN 1205-7266

Poste Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Fédération des associations de familles du Québec inc.
55-09-650, rue Graham-Bell, Québec QC G1N 4H5
IMPRIMÉ — PRINTED PAPER SURFACE